

LIVRET PRATIQUE

CAPITALISATION CROISÉE DES PROJETS
FISONG « PARTICIPATION CITOYENNE »



ÉPISODE 2 : ANIMER LA
PARTICIPATION CITOYENNE

AVANT PROPOS

PAR MARIE BJORNSON-LANGEN
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT TRANSITIONS POLITIQUES ET CITOYENNES
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Quelques mois après que l'Agence française de développement se soit vu confier le mandat d'intervenir sur la gouvernance en 2016, nous avons lancé une facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG) afin de soutenir des projets en faveur de la participation citoyenne des groupes exclus et/ou discriminés de la vie publique. L'Agence observait en effet depuis plusieurs années une demande croissante de ces groupes d'être mieux associés aux choix en matière de projets et de trajectoires de développement.

Trois projets aux approches très différentes ont été sélectionnés : « Makon Citoyen » sur la concertation entre organisations communautaires en Haïti, porté par le CCFD et le KNFP ; « Cité.BJ » sur le numérique comme outil de promotion de la démocratie locale, mis en œuvre par le CIDR-Pamiga et l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) ; et « Bruits de Tambours » sur une campagne cross media autour de la participation citoyenne, projet mené par le RAES et Equilibres et Populations au Sénégal. Une capitalisation croisée tout au long des trois années de leur exécution a été menée, afin d'en tirer les enseignements et de les partager.

Parce que la légitimité des États ne s'exerce pas uniquement par la fourniture des services publics mais également dans la façon dont les populations sont actrices des choix et des décisions, l'AFD intègre, depuis de nombreuses années, la participation citoyenne dans les projets de développement qu'elle finance. Cette exigence de démocratie plus inclusive et participative se trouve également au cœur des mouvements qui ont accompagné les transitions politiques dans de nombreux pays d'intervention de l'Agence. Au travers de cette FISONG, il s'agissait d'aller plus loin et de soutenir de nouvelles approches permettant notamment la participation des femmes et des jeunes, souvent exclus du dialogue citoyen et des prises de décisions.

Cette série de livrets, auxquels sont joints des podcasts, propose des modes opératoires inspirants et potentiellement duplicables et témoigne des savoir-faire spécifiques des ONG et de leur proximité avec les citoyennes et citoyens engagés.

Vous visiterez ainsi les espaces citoyens Makon au Nord d'Haïti, téléchargerez les applications citoyennes des collectivités locales béninoises et visionnerez les productions radiophoniques et télévisuelles dédiées à l'éducation à la citoyenneté par le divertissement.

Belle visite et bonne écoute

La question de la participation citoyenne s'inscrit dans la volonté de l'AFD d'aborder les questions de gouvernance sous un angle innovant, convaincue de leur impact pour lutter contre la pauvreté et favoriser le développement. Face à cette ambition de l'AFD, la FISONG apparaît comme un instrument précieux pour faire émerger de nouveaux modes d'intervention, de nouvelles approches, de nouveaux types de partenaires.

Ces FISONG sont des « laboratoires », qui ne prennent toute leur utilité que lorsque les innovations qu'elles produisent sont analysées et partagées. Au cœur de cet instrument se trouve donc le défi de la capitalisation, et plus spécifiquement d'une capitalisation « croisée » permettant de mettre en perspective les enseignements de différents projets autour d'une même thématique.

Ce livret est précisément le produit de la capitalisation croisée de trois projets soutenus par la FISONG Participation citoyenne : le projet des « Makòns » en Haïti, le projet « Bruits de Tambours » au Sénégal, et le projet « CiTé.bj » au Bénin.

Une capitalisation transversale de ces trois projets a été menée entre 2018 et 2021, afin leur permettre de se renforcer mutuellement et de tirer ensemble une série de leçons et de conseils utiles aux autres initiatives qui s'engagent dans la promotion de la participation citoyenne.

Cette capitalisation s'est construite autour de trois grands axes de questionnement :

1 Comment déclencher la participation ?

2 Comment animer la participation ?

3 Comment impliquer les pouvoirs publics dans la dynamique de participation ?

Des éléments-clés d'expériences et de conseils issus des projets sont rassemblés, pour chacun de ces trois axes dans :



Un livret
(comme le présent livret)



Un podcast

LES TROIS PROJETS CAPITALISÉS

« MAKÒNS » en Haïti, porté par la KNPF et le CCFD



Il consiste à la mise en place et l'accompagnement d'espaces locaux de concertation et de participation citoyenne rassemblant les organisations d'un territoire pour réfléchir aux problèmes locaux et aux solutions à apporter ; notamment en termes d'action publique.

« BRUITS DE TAMBOURS » au Sénégal, porté par le RAES et EquiPopCFD



Il consiste à transmettre les principes de base de la participation citoyenne, prioritairement auprès des jeunes et des femmes, à travers des supports médiatiques à la fois divertissants et socio-éducatifs (feuilleton télévisuel et podcast) diffusés à l'échelle de la sous-région. La sensibilisation à la participation citoyenne est déclinée localement à travers un volet d'activités communautaires.

« CITÉ.BJ » au Bénin, porté par l'ANCB et le CIDR Pamiga



Il consiste à influencer sur la qualité des services publics rendus par quatre communes, en les soutenant dans l'animation et l'outillage de la participation citoyenne, afin d'associer des populations exclues du dialogue politique communal, notamment les femmes et les jeunes, aux décisions de développement local de leur commune.

COMMENT ANIMER LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Autrement dit comment relever le défi de mettre en place des espaces accessibles, capables de donner envie aux populations de s'impliquer dans les décisions publiques ? Quels moyens et quelles méthodes mettre en œuvre pour faire participer activement les citoyen.ne.s ? Quels espaces de rencontre pour promouvoir la participation ? Comment faire de ces espaces des lieux d'information, de débats, de concertation et d'implication ? Comment animer le lien entre population et pouvoirs publics, et permettre une articulation entre des préoccupations du quotidien et les décisions politiques visant à répondre à ces préoccupations ?

Ce deuxième livret aborde les espaces et les modalités de participation et interroge les propositions les plus adaptées pour donner vie et donner goût à la participation. Pour renouveler les manières de participer, proposer des formats plus interactifs, inclusifs et démocratiques, et afin de désamorcer ces craintes des populations, les projets ont, chacun à leur manière, développé des « espaces de participation » d'un nouveau type. Plus précisément, ils ont eu tendance à articuler trois types d'espaces :

- L'espace physique des rencontres au niveau local ;
- L'espace numérique des réseaux sociaux et des applications de participation ;
- L'espace médiatique des produits de sensibilisation et de débat autour de la participation.

C'est autour de ces trois types d'espaces et de leur animation que se structurent les questions de ce livret :



Ces questions forment des chapitres, structurés en sous-rubriques suivant les conseils-clés issus des échanges d'expériences des équipes.

Une fiche de synthèse de ces conseils clés est à retrouver en dernière page de ce livret.

Plongeons à présent dans ces trois types d'espaces, leurs défis et les questions transversales qu'ils suscitent :

« Quels types d'espaces participatifs proposés, physiques, virtuels, médiatiques ? »,

« Quelles sont les spécificités de ces espaces et peuvent-ils se combiner ? »,

« Ces espaces sont-ils centrés sur la sensibilisation ou l'expérimentation du passage à l'action ? »,

« Comment et par qui peuvent-ils être animés ? »

1 COMMENT DÉVELOPPER DES TEMPS DE RENCONTRES PHYSIQUES QUI MOBILISENT ET DONNENT LE GOÛT DE LA PARTICIPATION ?

La rencontre physique est la modalité usuelle des actions de participation citoyenne sur un territoire. Le défi pour chaque projet a été de dynamiser les rencontres physiques, pour les rendre plus attractives pour les populations.

Comme le montrent les expérimentations soutenues par cette FISONG, des propositions de participation mixtes se développent progressivement, associant aux rencontres physiques des espaces virtuels et médiatiques. Même sur des projets orientés vers la *Civic Tech* et l'*edutainment*, la rencontre physique demeure un incontournable. Ce recours aux rencontres physiques est inévitable lorsque la zone concernée dispose d'une faible couverture numérique. Il permet aussi de palier la complexité de bâtir et de préparer une dynamique de participation locale reposant aussi sur des espaces virtuels. Cela explique que tous les projets aient développé des espaces physiques de rencontre, les articulant le cas échéant à des outils virtuels (numériques, médias).

Si tous les projets ont développé ce type d'espace, leur format et leur fréquence varient en revanche, en fonction de la nature des projets :

Les « rencontres Makòn » rassemblent les organisations de la société civile d'un territoire. Elles peuvent réunir jusqu'à une vingtaine d'organisations, sur le périmètre du quartier, d'une section de commune et/ou d'un centre-ville (petit Makòn) ou de la

Commune (Grand Makòn). Les rencontres sont organisées mensuellement. Elles permettent aux organisations impliquées de débattre et d'entériner des motions concernant leur territoire. Entre deux rencontres, les membres des Makòn, organisés en commission, font avancer les résolutions.

Les « dialogues citoyens », du projet *Bruits de Tambours*, sont des rencontres ponctuelles entre les habitant.e.s d'un quartier et leurs représentant.e.s autour des modalités d'engagement dans la vie citoyenne et de la résolution possible des dysfonctionnements récurrents. Ils requièrent la participation des responsables politiques locaux et donc leur accord. Ils invitent ensuite la population du quartier, parmi lesquels se trouvent des militant.e.s associatif.ve.s et politiques. Dans ce souci de faire dialoguer les populations et leurs représentant.e.s, *Bruits de Tambours* a aussi mis en place des « radios citoyennes ».

Le projet *CiTé.bj* a testé différents outils de participation citoyenne en présentiel comme les « tournées d'arrondissement », les « évaluations citoyennes » ou les « Espaces citoyens » mis en place par les communes participantes. Il s'agit de lieux d'accueil des usager.e.s, animés par un.e agent.e d'accueil et de liaison, qui facilitent l'accès à l'ensemble des démarches de la commune et qui permettent aussi de recueillir les avis de la population.

Chaque projet a donc développé des formats de rencontres physiques bien spécifiques, en fonction des objectifs propres à chacun. Mais malgré la diversité des formats, on retrouve parmi les projets un objectif identique : celui de développer une participation citoyenne de proximité.

Celle-ci pose deux défis clés associés à la mise en place de ces rencontres physiques :

- des rencontres dont l'organisation et l'animation sont ancrées localement ;
- une animation motivante.

MISER SUR LES RESSOURCES LOCALES POUR DÉVELOPPER DES FORMATS DE RENCONTRES PÉRENNISABLES

Ancrer les rencontres localement revient à s'interroger sur comment s'assurer que l'organisation et l'animation des temps de rencontres physiques soient ancrées le plus possible dans les dynamiques locales, afin de garantir leur appropriation et leur pérennisation après la fin du projet ?

Une première réponse concerne le lieu choisi, et la possibilité que celui-ci soit perçu dans la durée comme un lieu de participation. Ce souci de proximité se retrouve dans le choix d'un lieu de rencontre qui tienne compte des difficultés de déplacement pour les habitant-e-s d'un secteur. En zone rurale ou urbaine, il doit pouvoir être accessible aux personnes qui viennent à pied. L'heure et la durée des réunions sont aussi des facteurs importants pour favoriser la participation des populations, notamment celle des femmes et des jeunes.

C'est pour répondre à ce défi que [le projet CiTé.bj](#) a proposé aux communes d'utiliser des bâtiments municipaux, connus des populations, pour les transformer en « espaces citoyens ». Des lieux d'accueil familiers et l'utilisation de pratiques traditionnelles comme celle du crieur public (voir Livret 1) permettent de reprendre les repères existants des populations pour y

intégrer une nouvelle forme de participation.

Du côté du projet Bruits de Tambours en revanche, au départ du projet, le dialogue citoyen avait été pensé au niveau de la municipalité ; mais à l'usage, les débats portaient sur des thèmes trop éloignés des réalités des populations et la parole était souvent captée à des fins électoralistes.

Les dialogues citoyens ont donc été déplacés pour prendre finalement place au sein des quartiers, en liaison étroite avec les responsables politiques locaux. Ce format de dialogue, localisé, peut être reproduit par la suite par les autorités locales, si elles souhaitent proposer de nouveau ce type de session au niveau des quartiers pour aborder l'amélioration de certains services.

Le projet Makòn a aussi identifié comme un levier le fait de pouvoir se rendre ensemble à pied à la rencontre. Il a développé une « chaîne de ramassage » : les participant-e-s passent se chercher au fur à mesure du trajet, ce qui permet à la fois de sécuriser les trajets et de se motiver mutuellement.

Une deuxième réponse concerne les acteurs et actrices responsables de l'animation de la participation.

Du côté du projet Makòns, le KNFP, soutenu par le CCFD, a mis en place un dispositif, dénommé « présidence tournante » permettant de s'assurer que ce sont les OSC elles-mêmes qui portent et qui animent

directement les espaces de participation. Chaque Makòn est ainsi en charge de son fonctionnement, à travers une responsabilisation de ses membres. Cette modalité assure l'autonomie de chaque espace Makòn par le développement d'une expertise des membres à l'auto-gestion de leur groupe.

4 CONSEILS PRATIQUES

MOBILISER LES OSC AUTOUR DE L'ORGANISATION ET DE L'ANIMATION DE LA PARTICIPATION (MAKONS)



1

Instaurer une présidence tournante

La présidence et l'animation des Makòns sont qualifiées de « tournante ». Elle est sous la responsabilité de l'une des organisations membres, désignée comme présidente du Makòn pour une durée limitée de trois mois. Cette organisation a en charge de convoquer la réunion, son animation et le suivi des motions prises entre deux rencontres. Elle fait aussi le lien entre le Makòn et le KNFP. Le principe d'une présidence tournante vise à limiter la personnalisation du Makòn par une organisation ou un noyau d'entre elles.

2

Garder un rythme de rotation soutenu entre les organisations

Les Makòns font donc tourner la présidence tous les trois mois. Cette durée pour présider peut sembler courte et certaines organisations expriment leur souhait d'une présidence plus longue. Cependant, cette alternance rapide permet que toutes les organisations, y compris les plus modestes, se sentent en capacité d'assumer cette charge, en concentrant leurs efforts sur un temps relativement restreint, sans que cela soit trop pesant. Ce délai a aussi l'avantage de décorrélérer les réalisations du Makòn de l'organisation qui le préside. Les actions du Makòn demeurent ainsi le fruit de l'effort collectif. Enfin un rythme assez rapide d'alternance a vocation à ce que chaque organisation puisse être en responsabilité sans trop attendre. Cette alternance aux responsabilités permet aux équipes du KNFP de constater le niveau de mobilisation et d'animation de chaque organisation membre des Makòns et de voir comment les renforcer à travers des séances de coaching en amont des rencontres.

3

Instaurer un calendrier de présidence sur une année

Le KNFP souligne l'importance d'anticiper l'attribution de la présidence, pour éviter de laisser des périodes de vacance entre deux présidences. Cette anticipation de l'alternance favorise aussi une fonction de présidence centrée sur l'animation des rencontres et décourage une prise de responsabilité motivée par l'actualité d'un évènement qui valoriserait telle ou telle organisation alors présidente. Le calendrier atténue la concurrence entre organisations membres.

4

Veiller à former plusieurs organisations en même temps

Former (à la coordination, à l'animation, à la logistique...) simultanément plusieurs organisations à la fonction de présidence permet qu'elles se sentent à l'aise pour se porter volontaires. En effet, toutes les organisations n'ont pas la même capacité d'animation et d'organisation. Les plus structurées peuvent être tentées de prendre la main au détriment des organisations plus hésitantes. Une formation standard permet aussi d'assurer une régularité de fonctionnement d'une présidence à l'autre.

INVESTIR DANS L'ANIMATION POUR MOTIVER DURABLEMENT LES PARTICIPANT-E-S

Les équipes des trois projets le reconnaissent : il existe déjà au Bénin, en Haïti comme au Sénégal de nombreuses initiatives pour stimuler la participation citoyenne. Malgré tout, celle-ci reste faible, en particulier concernant les femmes et les jeunes, et les relations entre autorités publiques et populations demeurent distantes.

Un des leviers identifiés par les projets est de **faire de ces espaces de rencontre de véritables lieux de débats, au sein desquels participants et participantes se sentent à l'aise** pour prendre la parole, et que ces débats aboutissent à des propositions construites et concrètes. En général les sujets abordés sont sélectionnés en fonction de l'intérêt des populations à s'investir sur des problématiques spécifiques à leurs territoires.

Réfléchir à l'animation de ces espaces de rencontre revient à s'interroger sur comment s'assurer que l'animation de ces espaces de rencontre mobilise les participant.e.s et leur donne le goût de la participation ? Voici quelques enseignements partagés sur les trois projets :

Pour que les participants et participantes soient à l'aise, il importe de **rendre les sujets accessibles** : la participation citoyenne peut rapidement paraître très théorique ou complexe. Il s'agit alors, sans céder à la facilité, de rendre appréhendable les enjeux de la participation. Un des chantiers menés par le projet Bruits de Tambours a été d'illustrer concrètement les grands enjeux de la participation à travers des situations de la vie quotidienne. Sur le projet CiTé.bj, un gros travail a été

de rendre compréhensibles et intéressants les plans de développement communaux.

Un autre conseil est de veiller à **organiser la parole pour que le débat se construise** et dépasse la juxtaposition des opinions. À titre d'exemple, au sein des espaces Makòn, l'ordre du jour est établi à l'avance et des commissions sont chargées de préparer les sujets proposés au débat. La parole est ensuite distribuée par l'animateur ou l'animatrice : les personnes qui demandent la parole sont inscrites et le délai avant leur prise de parole permet d'éviter les prises de parole intempestives. En règle générale, le recours à une personne tiers pour préparer et animer les discussions est essentielle.

Un troisième conseil est d'**éviter une instrumentalisation des débats** (évoquée dans le livret 1 comme l'une des principales causes de la réticence des populations à la participation). Plusieurs stratégies vont dans ce sens : désigner un.e animateur.trice n'ayant pas d'ambition politicienne, positionner le dialogue dans un espace en proximité des participant.e.s et de leurs préoccupations, aborder des sujets qui les concernent directement ou encore entériner les décisions en faisant voter les participants et participantes.

Enfin, la participation régulière et riche au sein de ces espaces dépend en grande partie de **l'ambiance des rencontres**. La qualité de l'animation est un point-clé pour dynamiser les débats, l'objectif tel que formulé par le projet Makòn étant de parvenir à ce que les rencontres se déroulent dans une ambiance « chaude ».

3 CONSEILS PRATIQUES

ÉVITER UNE RENCONTRE « FROIDE »
(MAKON ET BRUITS DE TAMBOURS)



1

Faire attention aux placements des participant.e.s

Dans les rencontres Makòns, les participant.e.s sont installé.e.s en arc de cercle pour éviter les hiérarchies et garantir que tout le monde repère facilement qui prend la parole. Dans les dialogues citoyens, les femmes et les jeunes, qui se placent souvent naturellement au fond de la salle, sont invité.e.s à prendre place à l'avant de la salle.

« Quelques signes d'une rencontre froide : les personnes quittent la réunion en cours, dorment. Seules deux ou trois personnes prennent la parole. Une rencontre où la totalité des participant.e.s demandent la parole et font des propositions, ça c'est une rencontre extrêmement chaude » (KNFP)

2

Faire circuler la parole en tenant compte des facteurs inhibants

Dans les dialogues citoyens, les représentant.e.s sont invité.e.s à s'exprimer après la population et la parole est donnée en priorité aux femmes et aux jeunes.

Dans les Makòns, la parole est organisée en notant les personnes qui souhaitent intervenir puis distribuée en tenant compte de l'alternance femme/homme et de la répartition entre tous les participant.e.s.

3

Préparer les sujets à aborder

Dans les rencontres Makòn, l'ordre du jour est partagé en amont de la rencontre à l'ensemble des organisations membre pour que tous les participant.e.s se sentent concernés et puissent préparer leur prise de parole. Cette préparation des rencontres permet aussi de s'assurer que la majorité des sujets à traiter porte sur le territoire du Makòn.

Pour donner à voir l'importance des propositions qui sont faites, les Makòns cherchent aussi à assurer le suivi des résolutions prises depuis la dernière rencontre. Ce suivi est essentiel pour que les participant.e.s sentent que leurs discussions sont suivies d'effets et restent motivé.e.s à participer.

2 COMMENT PROPOSER DES OUTILS NUMÉRIQUES LEVIERS DE LA PARTICIPATION ?

Les projets ont eu recours à différents supports numériques pour favoriser la participation, en exploitant les réseaux sociaux existants et en initiant la création d'applications dédiées.

Sur le projet CiTé.bj, différents espaces numériques ont été créés. Des applications numériques, sous la responsabilité des communes, sont utilisées pour rendre accessibles les informations concernant les politiques locales, faciliter les contributions des citoyens et citoyennes et permettre des interactions entre communes et citoyen.ne.s.

Sur le projet Makòn, les réseaux sociaux, déjà utilisés par les populations, ont progressivement été investis par les groupes pour se tenir informés des rencontres et de l'avancée des travaux des commissions. Cet usage des réseaux sociaux a aussi été réinvesti sur les deux autres projets.

Le recours à ces outils numériques comme

vecteurs de participation repose sur trois hypothèses :

- Tout d'abord l'idée que le numérique serait ludique et attractif, en particulier auprès des jeunes citoyen.ne.s ; et qu'il permettrait ainsi de « réveiller la curiosité » des populations locales pour les démarches de participation.

- Ensuite l'idée que la dématérialisation permettrait à ceux et celles éloigné.e.s physiquement des lieux de décision de participer sans avoir à se déplacer (le transport pose souvent un problème de coût). Elle permettrait ainsi une forme de participation plus inclusive, plus représentative et permettant sur certaines applications de participer en conservant un anonymat protecteur.

- Enfin, l'idée que l'interactivité des applications favoriserait une réactivité accrue des collectivités et des citoyen.ne.s, ce qui renforcerait à terme l'intérêt de la participation.

Revenons plus en détails sur quelques conseils liés à l'utilisation et au développement de ces outils.

PENSER À UTILISER LES OUTILS NUMÉRIQUES EXISTANTS

Dans le domaine du numérique, les projets ont souvent tendance à penser d'abord à la création de nouveaux outils de communication, en oubliant que les populations utilisent déjà un certain nombre d'outils.

Les outils existants sont pourtant vraiment intéressants à condition d'en orienter l'usage.

« Au Bénin, il n'existait pas d'applications numériques spécifiques et adaptées au contexte pour aborder la participation. Nous avons fait le choix de développer des applications de ce type. Cependant, la création d'application est complexe. Aussi, si des applications numériques existent déjà localement, il est préférable de travailler à la sensibilisation, la formation et la promotion des applications déjà créées. » (CiTé.bj)

Utiliser les réseaux sociaux existants, simples, gratuits et déjà usités par les populations

Une mairie qui veut renforcer la participation peut s'appuyer sur des outils numériques dont les populations ont déjà l'habitude. Au Bénin par exemple, un réseau du type WhatsApp est fortement développé et utilisé. C'est un très bon relai pour animer la participation citoyenne. Certaines mairies ont d'ailleurs créé un groupe dédié au développement communal et pris pour habitude d'intervenir dans les forums portés par la société civile. Les communes ont aussi animé des séances en live, via Facebook par exemple, permettant par exemple de retransmettre les sessions du conseil municipal en direct. Il est intéressant de former les « posteur.se.s » aux outils simples de dessin ou de montage audio ou vidéo : les flyers, les audio ou les vidéos animent de manière plus attractive les messages de participation citoyenne transmis sur les réseaux sociaux.

Du côté d'Haïti, les « Makòn » ont aussi créé des groupes WhatsApp pour informer les participant.e.s de l'agenda des réunions et diffuser les comptes-rendus des rencontres. Ces groupes fonctionnent bien

et restent un outil majeur de mobilisation.

L'usage de réseaux sociaux du type WhatsApp s'est développé aussi dans une fonction d'observation. Les membres des Makòn ont pris l'habitude de diffuser des photos pour montrer l'état d'un lieu ou pointer une problématique, témoignant de l'avancée ou du dysfonctionnement de certains aspects du territoire. Ils documentent ainsi en amont des rencontres les sujets qui y seront traités et assurent le suivi des motions prises.

Le projet Bruits de Tambours a aussi réfléchi à l'utilisation des réseaux sociaux pour mener sa campagne de sensibilisation des populations à la participation citoyenne.

Développer des petits outils numériques et ludiques

Sans se lancer dans le développement d'une application, il est également possible de déployer des petits outils numériques de sensibilisation. Le projet CiTé.bj a mis en place des petits jeux du type quizz portant sur la connaissance des plans de développement communaux, la décentralisation, ... Cela a permis d'aborder des sujets complexes à travers des questionnaires à choix multiples et de transmettre des connaissances via quelques éléments de réponse. Pour cela deux méthodes sont possibles : le questionnaire peut être partagé via un réseau social ou posté sur une plateforme en ligne facilement accessible aux citoyen.ne.s. Ces jeux peuvent prendre des formes variées, du type jeu de l'oie ou de personnalité (quel type de citoyen êtes-vous ? ...)

Dans les « espaces citoyens » installés dans les mairies au cours du projet CiTé.

bj, des QR codes ont également été installés et peuvent être scannés pour accéder aux plans locaux d'urbanisme et aux documents administratifs. Ce système évite aux usagers de passer d'un bureau à l'autre à la recherche de l'information. Une application a aussi été développée pour prendre rendez-vous avec les élu.e.s. L'expérience montre que, par le biais de cet outil, les maires se rendent plus facilement accessibles aux usager.e.s pour un temps d'échange qualitatif, là où ils pouvaient développer auparavant des stratégies d'évitement des sollicitations désordonnées des concitoyen.ne.s.

Prendre en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes pour accéder à la Civic Tech

Pour une participation citoyenne ayant (ou qui inclut) une dimension numérique, la difficulté principale repose sur le fait que peu de femmes sont munies d'équipements numériques (smartphone) pour faciliter l'assimilation et la pratique des savoirs acquis. Il existe aussi un frein culturel où l'homme souhaite interdire l'utilisation par son épouse d'un smartphone.

Pour dépasser ces deux obstacles, voici deux exemples parmi les propositions que CiTé.bj a développées :

- Ne pas faire de ce sujet un thème de rencontre en soi mais distiller, au cours des réunions pus globales, une sensibilisation des ménages à l'intérêt que les deux membres puissent accéder à la Civic Tech.
- Mutualiser les smartphones entre participantes lors des formations au numérique.

DÉVELOPPER DES APPLICATIONS DE CIVIC TECH EN LIEN AVEC DES STRUCTURES NUMÉRIQUES LOCALES

Au-delà des outils existants, certains projets ont cherché à placer le numérique au cœur de leur approche de la participation, et ont donc dû travailler sur le développe-

ment d'applications dédiées. C'est le cas du projet CiTé.bj ; voici un aperçu des applications développées durant le projet :

E-PACT

(Parole aux citoyens du territoire)

- Application de gestion des plaintes

Il existe dans les communes des boîtes de suggestions mais les plaintes restent souvent sans suite. Cette application facilite le traitement des plaintes au niveau de chaque commune et donc encourage le dépôt de remarques.

PARTICIPER

- Application de codécision

Les populations se plaignaient que les décisions des pouvoirs publics se prenaient de façon unilatérale, sans les consulter. Cette application permet aux citoyens et citoyennes de donner leur avis sur les décisions à venir et la gestion de la commune. Il peut être donné spontanément ou à la demande du maire. Il.elle.s peuvent aussi déposer leurs propres idées de projets.

SPAIC

- Application dédiée aux plans de développement communaux et aux plans annuels d'investissement (PDC et PAI)

Utilisée pour expliciter les PAI et PDC et tenir informé.e.s les citoyen.ne.s du niveau d'exécution de ces plans. Les citoyen.ne.s peuvent suivre, réagir, et faire remonter leurs observations de suivi, entre ce qui est annoncé et ce qui est réalisé concrètement.

GoLocal

- Application de signalement et de géolocalisation de dégradations de l'environnement communal

Permet de recenser en temps réel les problèmes de réparation dans la ville. La population peut utiliser l'application pour signaler des dysfonctionnements (fils électriques dangereux, dépôt d'ordures) à la mairie afin qu'elle puisse intervenir rapidement.

Du développement de ces quatre applications, le projet CiTé.bj tire un certain nombre d'enseignements utiles :

Privilégier une seule fonction pour chaque application, afin de garantir sa simplicité et son accessibilité

Le projet CiTé.bj souligne l'importance de consacrer une application à une seule fonction et de limiter son développement à trois ou quatre onglets. En effet, à l'issue de l'état des lieux sur la Civic Tech de la participation citoyenne, il est apparu que les applications existantes regroupaient beaucoup (trop) de fonctionnalités. Ces applications utilisent un flux important, alors que les citoyen.ne.s n'ont pas la capacité d'avoir autant de connexion. Elles posent aussi un problème de mise à jour des informations trop nombreuses. Leur contenu est ainsi souvent obsolète. Enfin, constat important, les citoyens et citoyennes sont vite perdu.e.s face à trop de fonctions pour une seule application, d'autant plus s'il s'agit de naviguer sur plusieurs pages par fonction.

Organiser un séjour d'immersion dans chaque commune

Le projet CiTé.bj a mis en place, dans chaque commune impliquée, un séjour « d'e-mersion » de deux jours, au cours duquel les structures numériques et l'ANCB (association nationale des communes du Bénin, partenaire du CIDR Pamiga) ont conjointement fait un état des lieux et recensé les besoins des communes (à la fois des populations et des autorités locales) en matière de participation et de numérique. Ces séjours permettent d'identifier les pratiques participatives déjà en place et de repérer les sujets sur lesquels il manque des « ponts » (pouvant être numériques) entre les habitant.e.s et les représentant.e.s des pouvoirs publics. Ils permettent aussi de saisir le niveau d'équipement des communes en informatique et en connectivité. Ces séjours d'e-mersion viennent compléter un état des lieux préalables concernant les pratiques numériques : les conditions d'accès (logistique + coût) internet, les habitudes d'usage et la maîtrise par les citoyen.ne.s de la technologie, etc.

Mettre en place d'un « e.Comité »

Un autre conseil du projet CiTé.bj est la mise en place d'un « e-comité » qui rassemble les décideurs et décideuses des communes, les structures numériques, les

représentant.e.s des ministères concernés, les représentant.e.s d'autres territoires, etc. Ce comité permet de partager les réflexions du projet et de prendre des décisions collectives. C'est ainsi qu'à l'issue des séjours d'immersion, les structures numériques ont présenté une dizaine d'applications possibles au e-Comité, qui en a sélectionné quatre à développer dans le cadre du projet.

Développer des outils accessibles aux personnes les plus vulnérables, souvent analphabètes

Le défi pour CiTé.bj était que tou.te.s les habitant.e.s d'un territoire, y compris les populations souvent marginalisées, se sentent à l'aise pour naviguer sur l'interface. Une des conditions identifiées pour cela est de concevoir des applications utilisables sans recourt à l'écrit.

> **L'audiodescription de l'écran** (voix off décrivant automatiquement la page et les fonctions disponibles) est une des solutions mises en place par le projet. La voix off doit idéalement être dans la langue la plus parlée de la commune.

« La voix off pourra dire : "Inscri ton nom dans la case rouge". La personne peut ainsi s'orienter directement sur la page avec des choses qu'elle comprend facilement » CiTé.bj

> **Un code couleur et des icônes** ont aussi été développés pour que les utilisateurs et utilisatrices puissent se repérer visuellement sur une page.

> **Il est également intéressant, quand cela est possible, de ne pas rendre l'inscription**

« S'agissant d'une application portant sur la participation des citoyen-ne-s, il est important de préserver autant que possible l'anonymat des contributeurs et contributrices afin de garantir leur liberté d'expression et leur sécurité. » CiTé.bj

obligatoire : la personne a alors juste à sélectionner l'âge, le sexe, le village dans un menu déroulant, ce qui permet une collecte facilitée d'informations nécessaires pour suivre la fréquentation de l'application.

> **Enfin, le projet CiTé.bj a intégré la possibilité d'enregistrer des messages audio**, ce que la population a l'habitude de faire sur les réseaux du type WhatsApp et qui a été reproduit dans les applications.

Pour familiariser les populations avec l'usage des applications, le projet CiTé.bj a organisé des réunions publiques d'initiation, sous forme de tournées. Ces réunions ont lieu pour présenter une application nouvellement disponible. Elles sont l'occasion d'expliquer en détail le contenu de l'application et d'aider les personnes à la télécharger et à s'inscrire. Par la suite, des volontaires sont chargés dans chaque arrondissement d'aller spécifiquement vers les personnes les plus vulnérables pour apporter leur appui à l'utilisation des applications.

Rester en veille sur la qualité des débats et la fonctionnalité des outils

L'utilisation d'une application n'est pas uniquement liée à son accessibilité et à sa fluidité d'utilisation. Elle dépend aussi beaucoup de la capacité des mairies à traiter les informations recueillies et à interagir avec les utilisateurs et utilisatrices.

L'un des problèmes qui perdure est notamment le traitement des messages audio. Lorsque les messages sont écrits, ils sont faciles à transmettre aux personnes (salarié.e.s ou élu.e.s) auxquelles la question s'adresse. Les messages audios

nécessitent une synthétisation et une retranscription qui restent un défi, d'autant plus que les outils d'intelligence artificielle permettent un passage de l'oral à l'écrit en français mais pas en langue locale.

LE QUESTIONNEMENT GENRE : UNE PRÉOCCUPATION PRÉSENTE À CHAQUE ÉTAPE DU DÉVELOPPEMENT DES APPLICATIONS NUMÉRIQUES DE PARTICIPATION CITOYENNE DE CÎTÉ.BJ

- **Lors de l'analyse des besoins** : enquête auprès des femmes et des jeunes pour appréhender leurs besoins spécifiques et leurs contraintes de participation citoyenne et de numérique. Par exemple, le choix de l'application sur la gestion des plaintes (e.PACT) a été sélectionnée du fait que les femmes ont montré l'intérêt pour cette application lors du séjour d'e.Mersion
- **Lors du développement de l'application** : des facilités d'utilisation sont offerts comme l'audiodescription des écrans en langue locale, l'utilisation de jeux de couleur et d'icônes pour mieux se repérer sur la page, déposer des vocaux, etc.
- **Lors du déploiement de l'application** : veiller à ce que les populations ciblées soient informées, appuyées à l'installation sur leur smartphone et formées aux applications de participation citoyenne.

Le projet CîTé.bj a choisi de collaborer avec des structures numériques locales pour développer ces applications. Ces structures sont des partenaires à part entière du projet. La décision de collaborer avec plusieurs structures et que celles-ci soient locales a été motivée par l'ambition du projet de soutenir le développement d'une offre numérique de Civic Tech à destination des collectivités béninoises, avec des opérateurs numériques accessibles et en capacités d'être proposant et d'assurer un suivi technique et une mise à jour des

applications.

Au-delà des enseignements liés au développement des applications elles-mêmes, le projet CîTé.bj apporte une série de conseils concernant la collaboration avec les acteurs du numériques, qui sont au cœur du développement de ces applications. Les décalages d'objectifs, de cultures et de modes d'organisation qui peuvent exister vis-à-vis de ces acteurs sont un défi à prendre en compte. Quelques conseils :

4 CONSEILS PRATIQUES

COMMENT TRAVAILLER AVEC LES STRUCTURES NUMÉRIQUES LOCALES ? (CITÉ.BJ)



1

Afin d'intéresser les structures numériques à un projet de Civic Tech, il est important d'**aborder la Civic Tech comme un marché**. Face aux structures numériques, CiTé.bj a mis en avant l'intérêt de la collaboration avec l'ANCB, représentant 77 communes du Bénin qui sont de potentiels nouveaux clients. Prendre part à ce projet a demandé un investissement de ces structures en matière de recherche et développement mais cela leur permet maintenant de prospecter sur ce nouveau champ d'application.

2

Former ces structures aux enjeux de participation citoyenne. Les structures numériques n'ont souvent pas ou peu de connaissances concernant la participation citoyenne ou le fonctionnement des communes. Pour qu'elles puissent penser des applications adaptées, il faut les former à ces sujets. Sur les trois structures numériques partenaires de CiTé.bj, l'une était déjà impliquée sur des questions de citoyenneté ; cette expérience a été un bon trait d'union entre les acteurs du projet et les structures numériques.

3

Aborder au préalable avec chaque structure numérique **le droit à la propriété numérique des applications**. Le projet CiTé.bj a réalisé l'importance de négocier avec les structures numériques le libre accès à leurs codes pour garantir la réutilisation ultérieure des applications. Or les structures numériques n'ont pas forcément l'habitude de travailler en open source. Cet enjeu doit donc être abordé très en amont de la collaboration. Ainsi une des trois structures numériques partenaires du projet a quitté le projet faute de parvenir à un compromis sur ce sujet.

4

Pour faciliter la relation entre les structures numériques et les communes, il est important d'**établir un dialogue très régulier pour assurer un suivi rapproché**. L'équipe du projet CiTé.bj a eu recours à des outils visuels, en dessinant les interfaces souhaitées, qui ont servi de support pour les discussions. Les structures numériques ont aussi été intégrées au e-comité ainsi qu'aux séjours d'immersion puis à des formations régulières auprès des personnels des communes et des populations. Les acteurs et actrices du numérique ont ainsi été associés.e.s tout au long du projet, prenant pleinement connaissance des contraintes des communes et de leur population dans l'usage du numérique.

Un dernier conseil de la part de CiTé.bj, ayez à l'esprit que le développement d'applications numériques requiert un temps long. Il est préférable de prévoir que ces applications prennent part à un projet plus vaste ; d'autant plus que trois années de projet suffisent à peine à développer et tester les applications. Elles permettent rarement de disposer d'une application rodée et effective. Ce conseil s'applique tout aussi bien d'ailleurs au développement de productions médiatiques, activité complexe qui peut rapidement prendre du retard et mettre en péril le reste du projet, si toutes les activités dépendent de ces productions pour se tenir.

3 COMMENT UTILISER L'ESPACE MÉDIATIQUE COMME RELAI DE LA PARTICIPATION ?

L'espace médiatique (radio, TV, journaux) est également exploité par les projets pour

faire vivre et mettre en débat la participation.

MISER SUR L'ESPACE MÉDIATIQUE, COMME LA RADIO, POUR ELARGIR LE PUBLIC TOUCHÉ

Tous les projets utilisent tout d'abord les médias pour sensibiliser et mobiliser autour des enjeux de participation. Le projet Bruits de Tambours a ainsi misé sur « l'edutainment » (voir livret 1) pour sensibiliser largement la population à travers un format ludique et inspirant. Le feuilleton Wara et le podcast Dianké sont diffusés à grande échelle pour illustrer concrètement les situations sur lesquelles un citoyen ou une citoyenne peut agir. En plus de la diffusion au niveau national voire international, ceux-ci sont utilisés comme supports pour susciter une implication à l'échelle locale.

Mais les médias peuvent être aussi utilisés comme des espaces de participation en tant que tels, permettant le dialogue et l'expression des citoyen.ne.s. Nous le verrons, c'est sur ce type d'espaces de dialogue radiophonique qu'ont misé certains des projets.

La radio permet d'élargir la population touchée par le projet et d'ouvrir largement des espaces de dialogue, plus inclusifs puisque s'adressant à des personnes qui ne se seraient peut-être pas déplacées pour participer à des causeries. Des émissions ont

donc été proposées par les projets à des radio communautaires et régionales.

Le projet Bruits de Tambours a utilisé le canal de la radio pour élargir réellement l'espace de débat autour de la participation. Six canevas d'émission ont été construits, autour de trois thèmes de débat (« la bonne gouvernance »/« les femmes, les jeunes et la politique »/« la participation et la citoyenneté ») ; chaque radio a mis en place deux débats au choix, en concertation avec l'équipe du projet.

Ces « émissions de radio citoyennes » sont rythmées par quatre ou cinq extraits du feuilleton radiophonique produit par le projet (Dianké) afin d'approfondir progressivement un sujet. Ces extraits permettent de se baser sur du fictionnel, sur des mises en situation et des dilemmes posés aux personnages du feuilleton. Ils sont diffusés pour permettre aux invité.e.s de réagir mais également aux auditeurs et auditrices d'intervenir par voie d'appels téléphoniques. L'utilisation du fictionnel donne à voir des scènes de la vie courante, très concrètes, qui facilitent les réactions.

Sur le projet CiTé.bj, l'usage de la radio a été développé sous deux formats : des concours radiophoniques et des émissions interactives.

Les jeux concours sont utilisés pour aborder de façon ludique la question des connaissances de la population en matière de gestion des affaires publiques locales. Les émissions interactives sont l'occasion pour les autorités communales et les cadres communaux de réagir sur des questions précises liées à la gouvernance locale et d'entrer en dialogue avec les populations. Ces deux dimensions se sont

retrouvées dans le format unique d'« émission radio Plein Air », qui permet en plus d'avoir un public en présentiel avec les élu.e.s. Un conseil à retenir de l'expérience de CiTé.bj dans ce domaine : l'importance de faire usage des langues locales pendant ces émissions afin de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Un enseignement des projets : le recours au format radiophonique, s'il paraît spontané et simple, ne s'improvise pas. Il est préférable de prévoir un temps de préparation avec les radios.

« L'une des principales conclusions de la cartographie réalisée à Saint-Louis en 2018 est la rupture de dialogue entre les femmes et les hommes et entre les jeunes et les plus âgé.e.s. Cette rupture de dialogue se traduit dans la population saint-louisienne par une non prise en compte de la parole des femmes et des jeunes, qui sont confiné.e.s aux sphères qui les concernent, à savoir respectivement le social et la santé, et les questions de jeunesse. En ce qui concerne les institutions, les citoyen-ne-s rencontré.e-s sont en manque d'espaces d'interpellation des autorités. Du côté communautaire, les espaces de gouvernance ne laissent pas la place aux femmes et aux jeunes. » Bruits de Tambours

3 CONSEILS PRATIQUES

PRÉPARER DES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES QUI STIMULENT LE DÉBAT CITOYEN (BRUITS DE TAMBOURS)



1

Prévoir des temps de formation des animateurs et animatrices radiophoniques afin qu'ils soient sensibles aux représentations des participants et puissent nuancer le débat. Le projet Bruits de Tambours a proposé une journée de formation collective aux enjeux de la participation à l'échelle de la sous-région avant de passer une autre journée avec chaque animateur et animatrice pour explorer les canevas des émissions. La préparation des animateurs et animatrices permet qu'ils/elles soient outillés pour repérer les postures traditionnelles sur ces débats et puissent réagir. Avec cette formation, a minima les animateurs et animatrices devraient savoir nuancer les différents points de vue et mettre en perspectives certaines perceptions ou mentalités. D'expérience, sans cette initiation des animateurs et animatrice, les débats perdent clairement en qualité.

Un animateur non préparé est resté passif lorsqu'un invité à expliquer que « la parité ça sert à rien, ça sert juste à des femmes incompetentes à arriver au pouvoir. » Il aurait dû être mieux préparé à répondre à ce genre de chose.

2

Travailler l'identité sonore des émissions avec les régies des radios. Il est important de proposer un accompagnement technique aux régies des radios, afin de caler avec elles les extraits à diffuser en fonction des thèmes abordés et de leur transmettre les consignes qui permettront à l'ensemble des émissions diffusées sur les différentes radios de disposer d'une identité sonore identique. Le projet Bruits de Tambours a en effet misé sur un effet « campagne médiatique » afin de créer une dynamique mobilisatrice. Il est nécessaire pour cela que la population puisse repérer l'appartenance des émissions à cette campagne. Le projet Bruits de Tambours s'est adjoint les services d'un consultant pour assurer une certaine fluidité d'enchaînement et cette cohérence sonore entre les émissions.

3

Identifier des invité.e.s en amont des émissions et les soumettre aux radios. Les émissions ont été pensées pour qu'un animateur ou animatrice soit en face de deux à trois invité.e.s. Au moment de choisir ces invité.e.s, 80 % des personnes envisagées étaient des hommes mûrs, alors même qu'il s'agissait de donner la parole à ceux et celles que l'on entend peu sur le sujet, en particulier des femmes. Le projet a dû travailler avec les radios sur une nouvelle manière d'aborder cette sélection des intervenant.e.s. Pour pouvoir être force de proposition auprès des radios, l'équipe projet doit avoir dans ses allié.e.s des personnes à même d'identifier des acteurs et actrices pertinents. Cela lui permet alors de fournir quasiment clé en main des invité.e.s jeunes et femmes et de s'assurer d'avoir des plateaux équilibrés sur cet aspect.

INTÉGRER DES PRODUITS MÉDIATIQUES DANS LES RENCONTRES PHYSIQUES

Si l'espace médiatique élargit effectivement la participation et renouvelle le « goût de participer », il ne remplace pas pour autant la nécessité de se rencontrer physiquement pour échanger. Certains projets ont ainsi déployé des pratiques mêlant produits médiatiques et rencontres physiques ; comme c'est le cas des groupes d'écoute et de visionnage du projet Bruits de Tambours :

Le groupe de visionnage ou d'écoute réunit une quinzaine de personnes pour écouter ou visionner tous les épisodes de la série TV ou radio. Ces groupes ont pour fonction d'approfondir les débats suite aux dialogues citoyens avec un groupe plus restreint de participant.e.s. En centrant la discussion sur la réaction à une fiction, ils permettent une expression plus libre et plus spontanée dans un cadre de divertissement.

Les discussions ont été proposées à la fois à des groupes mixtes et à des groupes « spécifiques ».

> Les groupes mixtes sont composés de femmes et d'hommes de tous âges et de toutes professions. Ce type de groupe est intéressant pour prolonger le dialogue entre des personnes qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer.

« J'ai réalisé que les femmes dans nos instances sont cantonnées à des rôles genrés comme la santé ou l'éducation » (Bruits de Tambours)

> Les groupes spécifiques rassemblent uniquement des femmes et des filles ou des jeunes. Entre pairs, la parole se libère plus facilement, il y a moins d'autocensure ou de monopolisation de la parole. Les participant.e.s peuvent exprimer leur identification aux personnages des feuilletons.

« Je veux devenir comme Dianké, elle a beaucoup de force, elle arrive à prendre la parole et à faire valoir ses droits. » (Bruits de Tambours)

L'une des difficultés partagées par le projet Bruits de Tambours est d'avoir animé ces sessions d'écoute et de visionnage sur un temps trop court. L'équipe conseille, lorsque c'est possible d'espacer les séances de visionnage et d'écoute afin de laisser aux participant.e.s le temps entre deux séances, pour s'approprier les messages et les relier aux situations rencontrées dans leur quotidien. Cet espacement donne l'occasion d'approfondir les réflexions et de travailler plus en profondeur et donc plus durablement sur les représentations des populations.

4 COMMENT IDENTIFIER ET FORMER DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES DE LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Les trois projets ont fait l'expérience que les outils ne suffisent pas pour dynamiser la participation des populations. Celle-ci a besoin d'animatrices et d'animateurs en nombre suffisant pour maintenir une mobilisation active et modérer les échanges. Ces animatrices et animateurs jouent donc un rôle primordial, et les projets soulignent tous l'importance de garder un temps conséquent pour les identifier, les former et les accompagner.

« Beaucoup de choses reposent sur les animatrices et animateurs, notamment sur leurs capacités à mobiliser et à planifier les activités » (Bruits de Tambours)

Les animateurs et animatrices ont des statuts différents sur chaque projet : ce sont des personnes issues des organisations membres pour le projet Makòn, des « leaders » issus de la société civile pour le projet Bruits de Tambours, ou des employé.e.s des communes pour le projet CiTé.bj. Cependant, sur chaque projet, le profil et la formation de ces personnes-clefs font l'objet de recommandations qui se rejoignent.

CHOISIR DES ANIMATRICES ET ANIMATEURS AU PROFIL ADAPTÉ

Les animateurs et animatrices sont sur chacun des projets des personnes du territoire, car l'atout principalement recherché est leur connaissance des réalités locales et des interlocuteurs-clés. Lorsque cela est possible, il est également préférable de les recruter en faisant attention à la parité de genre et générationnelle.

Choisir des animatrices et animateurs déjà à l'aise sur les enjeux de mobilisation

Les fonctions d'animation nécessitent des capacités relationnelles spécifiques, souvent acquises au cours d'expériences précédentes.

Sur le projet Bruits de Tambours, les animatrices et animateurs ont été identifié.e.s au cours de la cartographie de Saint-Louis pour leur implication dans le tissu associatif. Sur le projet Makòn, les animatrices et animateurs des rencontres sont des membres des organisations membres. Dans les deux cas, ces personnes-clés disposaient déjà de capacités éprouvées à mobiliser autour d'elles et une bonne connaissance des acteurs et actrices du territoire.

Sur le projet CiTé.bj, les personnels de la commune ayant une connaissance préalable des outils numériques, en plus de la connaissance du maillage relationnel local, ont été beaucoup plus à l'aise pour adapter

et mettre à jour les outils mis à disposition.

S'assurer de leur disponibilité sur le long terme

Lorsque les animatrices et animateurs sont des personnels de la commune, comme cela est le cas dans le projet CiTé. bj, il peut être nécessaire d'insister auprès des pouvoirs publics pour qu'ils soient déchargés des autres missions afin d'être réactifs et disponibles. Un plaidoyer est aussi à instaurer pour que le poste soit pérennisé au-delà de la durée du projet. Choisir de confier ce rôle central à des membres du personnel de la commune déjà en place est en soi une stratégie de durabilité, puisqu'ils seront en charge de faire perdurer l'animation de la participation citoyenne sur le territoire.

Lorsque les animateurs et animatrices sont issu.e.s de la société civile, le projet Bruits de Tambours suggère de proposer une indemnité suffisante pour qu'une priorité soit donnée au projet. Ces personnes, sélectionnées pour leur implication dans la vie associative, cumulent souvent plu-

sieurs engagements. Il s'agit d'éviter que leurs agendas se télescopent.

Veiller à la neutralité partisane des animateurs et animatrices

Les animatrices et animateurs sont souvent des personnes impliquées dans la vie de leur communauté. Les projets soulignent donc la nécessité d'être vigilant à ne pas sélectionner des militant.e.s politiques, au sens partisan du terme, car leur fonction au sein du projet est de faciliter les débats et non de participer aux discussions. Le risque majeur est que les espaces de participation soient utilisés comme tremplin pour l'ambition politique de certain.e.s animatrices ou animateurs, et comme espace de diffusion de messages politiques.

Dans le projet Makòn, une règle a ainsi été établie spécifiant que toute personne candidate à un mandat politique ne pouvait plus prendre part au « Makòn ». Cette règle évite qu'un.e élu.e se retrouve en position d'animer des rencontres ou de présider un Makòn.

PRÉVOIR LA FORMATION INITIALE ET UN ACCOMPAGNEMENT CONTINU DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES

Les trois projets soulignent l'importance de prendre le temps d'une solide formation des personnes en charge de l'animation.

Sur le projet « Bruits de Tambours », les animatrices et animateurs ont reçu une formation conséquente en amont du démarrage des activités. Cette formation permettait de s'assurer d'une compréhension commune des enjeux de la participation citoyenne.

Sur le projet Makòn, une formation sur les enjeux de la présidence tournante s'adresse volontairement à plusieurs organisations, afin qu'elles puissent proposer certains de leurs membres pour animer les échanges. Ce type de session a lieu régulièrement. Un point de la rencontre Makòn peut aussi être consacré à un temps formatif sur un thème de la participation.

APERÇU DES THÈMES DE FORMATIONS DÉLIVRÉES AUX ANIMATRICES ET ANIMATEURS DU PROJET BRUITS DE TAMBOURS

À raison d'un ou deux jours par thème, les formations initiales ont porté sur :

- La décentralisation, la bonne gouvernance et la redevabilité ;
- Le leadership ;
- La citoyenneté, le contrôle citoyen de l'action publique et le dialogue intergénérationnel ;
- Le genre en vue de déconstruire les stéréotypes, les préjugés et les discriminations de sexe ;
- Les techniques d'information et d'animation pour que la participation des jeunes et des femmes soit encouragée au maximum au cours des activités ;
- Les canevas d'animation en lien avec les supports médiatiques.

Lorsque les chargé.e.s d'animation sont responsables des rencontres physiques, les projets insistent sur le besoin de les accompagner tout au long des rencontres, pour être en appui si nécessaire et faire évoluer les outils en fonction des rencontres.

Les formations initiales sont donc généralement complétées par un accompagnement tout au long du projet, pour ajuster les pratiques en fonction des situations qui se présentent dans les rencontres.

« Au début des dialogues, on avait surtout des doléances. Donc il a fallu revoir avec les animateurs et animatrices le déroulé et l'animation des dialogues pour trouver comment on pouvait faire pour recadrer les échanges » (Bruits de Tambours)

Lorsque le projet comporte une dimension numérique, il importe aussi de former les animateurs et animatrices à un panel d'outils et de logiciels complémentaires aux applications pour mettre à leur disposition une large palette pour animer la participation.

« Faire des formations en ligne nécessite que les communes disposent d'une bonne connexion internet. Cela veut dire doter les CMN d'une connexion comme des "pocket wifi" qui leur permettent de se connecter bien et d'un peu partout » (CiTé.bj)

Le projet CiTé.bj a ainsi développé la formation entre pairs pour les chargé.e.s de mission numérique. La période Covid a encouragé les formations à distance, basées sur l'échange de savoirs entre animateurs et animatrices. Les CMN ont été invités à se former les un.e.s les autres sur les outils informatiques en open source qu'ils.elles utilisent. En partageant leurs connaissances avec leurs pairs, leur capacité à former leurs collègues a été renforcée, tout en leur faisant découvrir de nouveaux outils. Les CMN ont aussi été formé.e.s sur le rôle de l'administrateur ou administratrice d'un réseau social et l'animation de la page Facebook de la mairie. Ces nouvelles connaissances leur permettent par exemple d'être plus à l'aise pour proposer des transmissions directes des réunions de mairie ou pour accompagner la gestion des plaintes des habitant.e.s.

Une sensibilisation particulière à la participation des femmes et des jeunes

Les projets ont développé des stratégies pour que les espaces de participation soient accessibles aux femmes et aux jeunes : création de groupes spécifiques, financement de gardes d'enfants, outils de soutien à la valorisation des prises de parole sont partagés dans le livret 1. Cependant, déployer des espaces qui favorisent une participation active des femmes et des jeunes repose en grande partie sur les modalités d'animation, et les projets se sont régulièrement interrogés : Quelles résistances à la participation de ces deux types de publics une fois qu'ils ont accès à ces espaces ? Comment l'animation de ces espaces peut-elle contribuer à les atténuer ?

Les trois projets ont repéré que les femmes et les jeunes craignent de se montrer, de s'afficher. « *Souvent les femmes viennent et se mettent à l'arrière de la salle pour ne pas déranger l'ordre établi des choses* ». Plusieurs raisons semblent expliquer ce comportement :

- Le fait que le rôle de représentation soit traditionnellement dévolu aux hommes, combiné à un niveau de formation souvent plus faible des femmes, alimente une tendance féminine à se penser moins compétente par rapport aux autres personnes. Elles sont victimes du « syndrome de l'imposteur », qui consiste à croire que l'on n'est pas légitime à s'exprimer sur certains sujets. Cela entraîne un réflexe d'auto-censure.

- Ce syndrome et ce comportement d'effacement sont renforcés par des dénigrementsexistes répétés à l'encontre des paroles et des actes des femmes qui osent essayer. Les projets remarquent qu'il est courant que des participants prennent la

parole « *pour justifier que si une réalisation est peu concluante c'est parce qu'on a confié la tâche à une femme* ». De même, « *il est courant de vilipender la parité* » sans tenir compte du fait que les femmes qui se lancent sont impréparées.

Du fait de ce traitement différencié, se mettre en avant lorsqu'on est une femme est une prise de risque et demande du courage.

Les projets ont donc essayé de travailler à une animation des espaces qui atténuerait les comportements générateurs de résistances. Ces comportements sont souvent des reproductions d'habitudes de comportement, dont les auteurs et autrices ne réalisent pas toujours les effets inhibants. Certains projets, comme le projet Makòn, ont outillé les animatrices et animateurs pour proposer des formations sur l'estime de soi et développement dans le cadre des Makòns spécifiques. Les équipes d'animation, sur chacun des projets, ont été formées pour repérer et intervenir en cas d'agissements sexistes. Ceux-ci prennent parfois la forme de comportements usuels : couper la parole, se moquer, avoir une attitude physique d'occupation de l'espace...

Les projets recommandent aussi de composer des équipes d'animation mixte, pour faciliter la sensibilité de l'équipe aux comportements sexistes et la prise de parole des participantes. Certains projets, comme Bruits de Tambours, ont aussi misé sur le fait que les animatrices et animateurs, en tant que leaders, puissent servir de modèles aux femmes et aux jeunes participant-e-s. Enfin, les outils de suivi quantitatifs et qualitatifs des prises de paroles ont conduit à faire évoluer les modalités d'animation : distribuer la parole de façon alternée (une femme un homme), disposer les participants dans la salle, préparer les ordres du jour en amont des réunions, (voir encadré éviter une rencontre froide). ●

FICHE PRATIQUE N°2

ANIMER LA PARTICIPATION CITOYENNE

1 Développer des rencontres physiques qui mobilisent et donnent le goût de la participation

Responsabiliser les actrices et acteurs locaux dans l'animation de la participation

En instaurant une animation tournante entre OSC membres (Makons), en impliquant des chargé.e.s de mission de la mairie dans l'animation (CiTé.bj), etc.

Anticiper les sujets et organiser la parole pour éviter la monopolisation

En travaillant les ordres du jour à l'avance, en faisant attention au placement des participant.e.s (ex: arc de cercle), en tenant compte de l'alternance femme/homme, etc.

Trouver des gardes-fous contre l'instrumentalisation des débats

En désignant un.e animateur.trice sans ambition politicienne, en travaillant sur des propositions concrètes, en faisant voter les participant.e.s sur ces propositions, etc.

2 Développer des outils numériques leviers de la participation

Utiliser les réseaux sociaux existants, gratuits et déjà usités par les populations

Ex : WhatsApp ou Facebook Live ont permis d'informer et mobiliser, de diffuser en direct des sessions de concertation, de diffuser des photos sur les situations locales, etc.

Développer des applications accessibles pour aller plus loin dans le dialogue (plaintes, avis, signalements, etc.)

Avec une seule fonction par application, des interfaces accessibles aux personnes analphabètes, etc.

Anticiper le défi de collaboration avec les structures numériques pour développer ces applications

En assurant des formations de ces structures aux enjeux de participation, en organisant des séjours d'immersion dans les communes, etc.

3 Utiliser l'espace médiatique comme relai de la participation

Miser sur la radio (locale, nationale) pour élargir la population touchée par le projet et ouvrir largement des espaces de dialogue

En proposant des émissions de débat ouvertes aux auditeur.trice.s ou des concours radio, autour de la participation et la gestion des affaires publiques.

Ouvrir des groupes d'écoute et de visionnage des produits médias

En croisant la réaction à une fiction, ces groupes permettent une expression plus libre et plus spontanée. Avec un intérêt à penser ces groupes, spécifiques et mixtes, dans la durée.

4 Identifier et former des animatrice.eur.s de la participation citoyenne

Assumer au départ le rôle central des animatrice.eur.s, et prévoir un temps conséquent pour les identifier et les accompagner.

En s'assurant notamment de leur disponibilité sur le long terme pour animer la participation.

Mobiliser des personnes impliquées dans la vie de leur communauté, tout en veillant à leur neutralité politique

Pour éviter la diffusion de messages politiques et le discrédit des espaces de participation.

Former et accompagner les animatrice.eur.s sur une série d'enjeux-clés (décentralisation, redevabilité, leadership, genre, etc.) et sur des techniques d'animation inclusive

En accompagnant dans la durée pour ajuster l'animation, et en travaillant sur les stéréotypes et comportements qui empêchent la participation de tous.



POUR ALLER PLUS LOIN



Retrouvez le Podcast « Déclencher la participation citoyenne »

sur SoundCloud : soundcloud.com/afd-officiel

sur Spotify : Podcast by AFD - Agence Française de Développement



Et complétez la collection avec les deux autres livrets pratiques

« **Animer la participation citoyenne** »

(livret pratique n°2)

« **Impliquer les pouvoirs publics** »

(livret pratique n°3)



Pour Un Monde en Commun

L'Agence française de développement (AFD) met en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.



www.afd.fr

Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel - Instagram : afd_france

5, rue Roland-Barthes - 75 598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31